



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

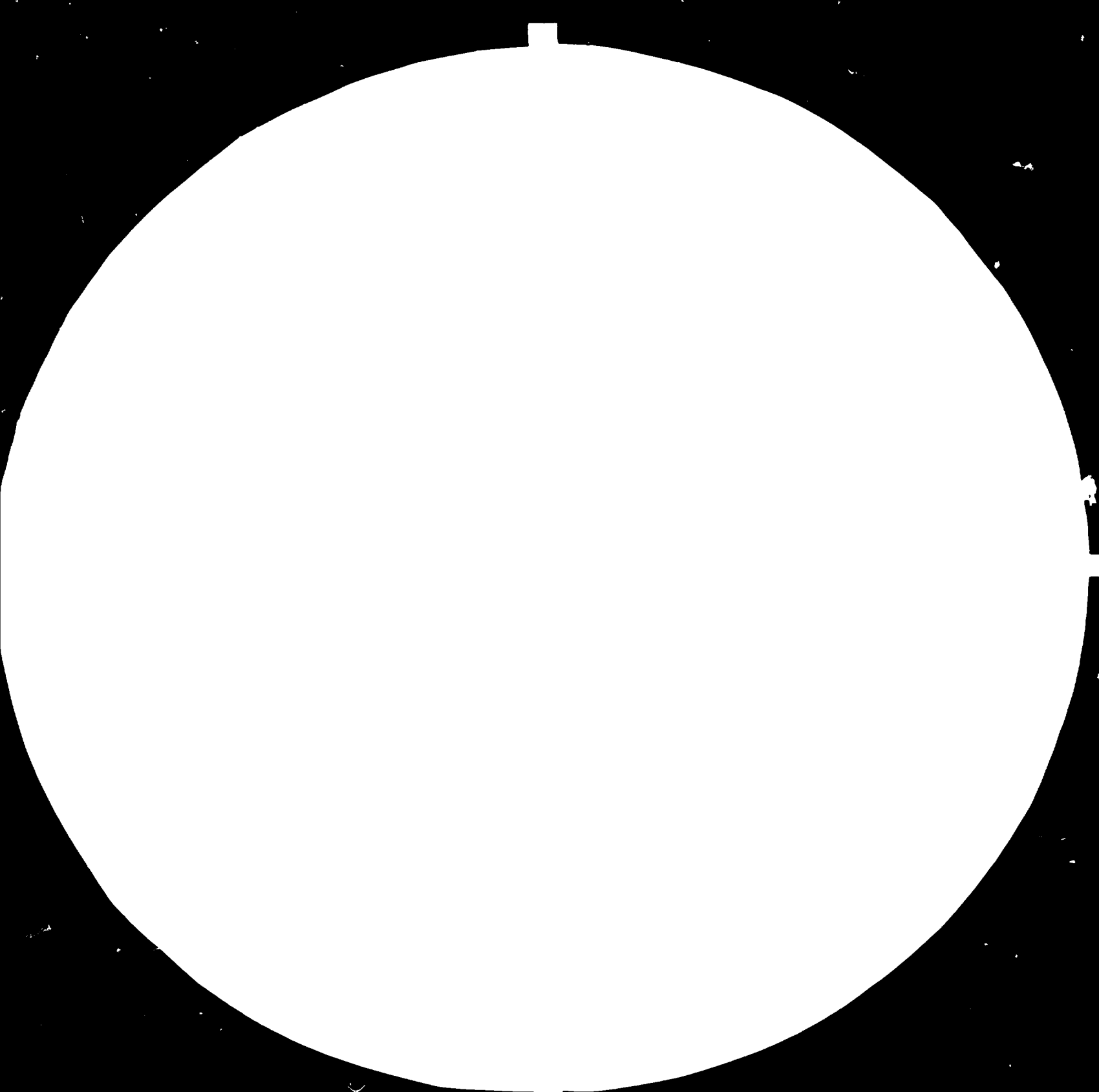
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.5



2.8

12828

Distr.
RESTREINTE

UNIDO/IO/R.87
28 April 1983

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE PREPARATION DE PROJETS
INDUSTRIELS DE L'OFFICE NATIONAL POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

RP/HAI/82/007

HAITI

Création d'un fonds de préinvestissement

Etabli pour le Gouvernement haïtien par l'Organisation des Nations
Unies pour le développement industriel

D'après l'étude de M. J.M. Toczek, expert en analyse de projets

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire de la République d'Haïti est la gourde (G). Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la valeur du dollar des Etats-Unis d'Amérique en gourdes était : 1 \$ = 5 G.

Les sigles suivants ont été utilisés dans la présente publication :

BID	Banque interaméricaine de développement
DATAR	Direction d'aménagement du territoire et d'action régionale
FNUDI	Fonds des Nations Unies pour le développement industriel
IDAI	Institut de développement agricole et industriel
ONAPI	Office national pour la promotion des investissements
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PR	Projet avec promotion
SONAPI	Société nationale du parc industriel

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

RESUME

L'objectif principal de la mission réalisée du 20 février au 12 mars 1983 en Haïti dans le cadre du projet RP/HAI/82007, intitulé "Renforcement de la capacité de préparation de projets industriels de l'Office national pour la promotion des investissements" est de contribuer à justifier la création du fonds de préinvestissement attaché à la Direction générale de l'Office national pour la promotion des investissements.

L'expert a tenu compte des objectifs du Plan de développement dans le domaine de l'industrie ainsi que des priorités du gouvernement en ce qui concerne la promotion des investissements.

Tout le travail, portant sur les problèmes et les stratégies de développement industriel, sur les orientations structurales nécessaires à la mise en oeuvre d'un tissu industriel intégré, sur les modalités de promotion des investissements stratégiques pour le développement industriel, et sur la recherche de compatibilités entre les objectifs du Plan de développement et les projets, a été centré sur la justification de la création du fonds de préinvestissement.

L'expert a insisté sur le rôle de l'ONAPI comme coordonnateur au niveau national des activités de promotion des investissements productifs, ainsi qu'il en a été décidé pendant la dernière session de la commission mixte pour la coopération externe sous l'égide du Département du Plan.

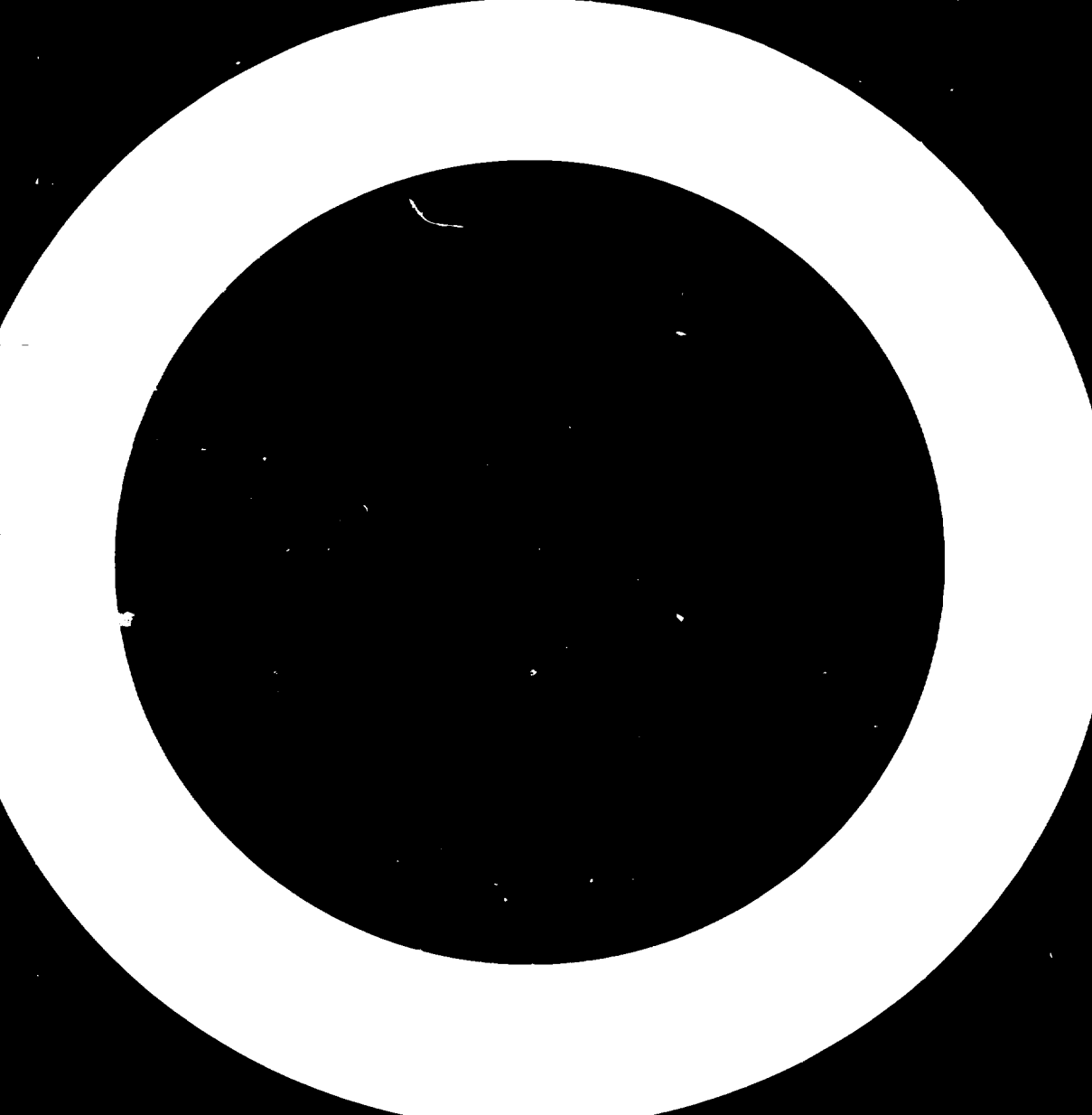


TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	7
I. PROBLEMES ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN HAITI	8
A. Situation de l'industrie en Haïti	8
B. Infrastructure de soutien aux investissements industriels	9
C. Priorités et politiques de développement industriel	11
II. ORIENTATIONS STRUCTURELLES NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE D'UN TISSU INDUSTRIEL INTEGRE	14
A. Vers les complémentarités industrielles	14
B. Petites et moyennes entreprises	15
C. Promotion des industries industrialisantes	17
D. Stratégie technologique	18
III. CONDITIONS DE LA MISE EN PLACE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL INTEGRE	20
A. Critères du choix et de la promotion des projets	20
B. Utilisation de la main-d'oeuvre	20
IV. ETUDE DES DIFFERENTS SECTEURS ECONOMIQUES	24
A. Agro-industrie	24
B. Elevage	27
C. Industrie textile	28
D. Transformation des matières premières non agricoles	30
E. Industrie mécanique et outillage agricole	33
F. Industrie chimique	35
G. Industrie électrique	36
H. Industrie du bois	37
I. Tourisme	37
J. Industries diverses	38

V. ROLE DE L'ONAPI	39
VI. FONDS DE PREINVESTISSEMENT	44
VII. ROLE DE L'ONUDI. ASSISTANCE TECHNIQUE	46
A. Mise en oeuvre du service consultatif industriel pour les études de préinvestissements et les investissements consécutifs	46
B. Organisation du séminaire sur les projets industriels	47
C. Politique industrielle de Haïti	47
Annexe. Liste des personnes rencontrées	49

INTRODUCTION

La mission entreprise dans le cadre du projet RP/HAI/82007, intitulé "Renforcement de la capacité de préparation de projets industriels de l'Office national pour la promotion des investissements" a eu lieu en Haïti du 20 février au 12 mars 1983. L'objectif principal était de contribuer à justifier la création d'un fonds de pré-investissement attaché à la direction générale de l'Office pour la promotion des investissements provenant de la Banque interaméricaine de développement.

Le mandat de l'expert comportait les points suivants :

- Stratégie générale et objectifs de développement industriel;
- Orientations structurelles nécessaires à la mise en place d'un tissu industriel national;
- Inventaire des idées, des études des projets et des études ultérieures nécessaires pour leur promotion et réalisation;
- Modalités et instruments d'action nécessaires pour la promotion de certains types d'activité stratégiques pour le développement industriel en fonction des besoins et des ressources existants;
- Rôle de l'ONAPI dans la recherche de compatibilités entre les objectifs du Plan de développement et les projets et dans la préparation et promotion des projets;
- Justification de la création du fonds de préinvestissement;
- Rôle de l'assistance de l'ONUDI.

La liste des personnalités rencontrées au cours de la mission figure en annexe.

I PROBLEMES ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN HAÏTI

A. Situation de l'industrie en Haïti

L'industrie manufacturière est le secteur dynamique de l'économie haïtienne. Son taux de croissance, de 1976 à 1981, était sensiblement plus rapide que celui du secteur économique dans son ensemble (6,1 % contre 2,6 %) et sa part dans le produit intérieur brut (PIB) était, dans la même période, passée de 15 % à près de 18 %. Le dynamisme de ce secteur contraste avec la stagnation de l'agriculture et le déclin de la production minière (surtout en ce qui concerne la bauxite). L'industrie manufacturière emploie environ 65 000 personnes et fait vivre plus de 300 000 personnes si l'on considère que chaque travailleur a à sa charge, en moyenne, quatre à cinq personnes.

Le secteur de la sous-traitance joue un rôle important dans l'industrie haïtienne. Il a connu une croissance exceptionnelle depuis la fin des années 60. La valeur ajoutée par les entreprises travaillant en sous-traitance a atteint 12 millions de dollars en 1976 et 40 millions de dollars en 1981. Cette croissance a pu être réalisée grâce à une spécialisation accrue. Haïti produit, par exemple, la totalité des balles de base-ball utilisées aux Etats-Unis. En 1981, trois groupes de produits (vêtements et accessoires, jouets et articles de sport, matériel électrique et électronique) représentaient environ 80 % de la valeur totale de la sous-traitance. Les industries électrique et électronique ont connu une expansion particulièrement remarquable.

Les industries de sous-traitance travaillent presque exclusivement pour des compagnies établies aux Etats-Unis et dépendent de leurs commandes. Elles ne sont donc pas intégrées dans l'économie nationale ni dans le processus de production tant en amont qu'en aval.

Par contre, la croissance des autres industries a été moins spectaculaire.

La majorité des industries appartiennent au secteur privé. L'Etat participe directement à plusieurs grandes entreprises (minoterie, huilerie, cimenterie, sucrerie et complexe de pêche) qui n'auraient pas pu être créés sans son assistance. L'Etat participe aussi à travers la Société d'équipement national à plusieurs entreprises agro-industrielles moins importantes et a financé la construction d'un parc industriel.

La plupart des industries sont situées à Port-au-Prince à cause des problèmes d'infrastructure dans le reste du pays.

B. Infrastructure de soutien aux investissements industriels

L'industrie haïtienne opère dans un milieu caractérisé par l'insuffisance des structures nécessaires au développement industriel intégré. Au cours de la décennie précédente, nombre de réalisations ont contribué à l'essor industriel de ces dernières années : formation professionnelle des cadres pour l'industrie; amélioration des transports (agrandissement du port et de l'aéroport de Port-au-Prince, construction d'un aéroport international à Cap-Haïtien, expansion du réseau routier); installation d'un système moderne de télécommunications; création d'un parc industriel à Port-au-Prince; amélioration de la distribution d'eau potable.

Le processus d'industrialisation lui-même a, par ailleurs, provoqué des effets cumulatifs et créé des économies externes favorables au passage à des étapes ultérieures d'industrialisation.

Un certain nombre de facteurs paraissent favorables au développement industriel du point de vue des investisseurs étrangers :

- Main-d'oeuvre peu coûteuse, adroite et disciplinée;
- Proximité du marché américain;
- Sécurité des investissements;

- Non-ingérence de l'Etat dans les opérations du secteur privé;
- Facilité de rapatriement des capitaux;
- Avantages fiscaux et douaniers considérables.

Des efforts ultérieurs seront, cependant, nécessaires pour améliorer l'infrastructure d'accueil et de soutien aux investissements industriels. Ceci est particulièrement important dans une économie de marché comme l'économie haïtienne où l'Etat n'entreprend pas en principe la réalisation des projets industriels et peut seulement inciter le secteur privé à les réaliser à travers la création d'un climat favorable et d'une infrastructure d'accueil et de soutien appropriée.

- Les actions à entreprendre sont les suivantes :
- Intensification de l'effort pour l'alphabétisation et le développement des compétences et qualifications professionnelles;
- Augmentation de la productivité du secteur agricole afin d'assurer l'approvisionnement adéquat et régulier du secteur agro-industriel en produits agricoles;
- Réforme des institutions rurales et établissement du registre cadastral pour pallier la précarité de la propriété foncière;
- Décentralisation de la structure administrative d'Etat et des institutions financières et commerciales;
- Désenclavement des régions et meilleure organisation des transports à l'intérieur du pays;
- Normalisation du système des poids et mesures;
- Elargissement des possibilités d'emprunt à moyen et long terme par les investisseurs et libéralisation des conditions de garantie (collatérale) pour les crédits à court terme;

- Assouplissement des procédures administratives, application uniforme des lois et suppression des monopoles et exclusivités d'achat;
- Renforcement des capacités nationales dans l'identification, la préparation, l'évaluation et réalisation des projets d'investissements.

Certes, les actions ne se situent pas toutes dans le domaine de l'industrie, et certaines n'ont même pas un caractère productif, mais elles sont indispensables pour créer des conditions plus favorables au processus d'industrialisation qui doit toujours être placé dans un contexte économique et social plus large et être appuyé par un ensemble de mesures convergentes touchant les points d'interaction cruciaux du système industriel avec son environnement.

C. Priorités et politiques de développement industriel

L'expérience et les effets du développement industriel d'Haïti dans les dix dernières années, orienté essentiellement vers l'exportation, ont fait l'objet de réflexion pendant la préparation du Plan de développement 1982-1986. Du point de vue gouvernemental, le processus d'industrialisation isolée et non intégrée de la décennie passée pourrait engendrer des distorsions structurelles et avoir des conséquences néfastes. On a donc, dans le troisième Plan de développement, mis davantage l'accent sur l'orientation de l'industrie vers les besoins internes, tout en conservant à l'économie haïtienne son caractère ouvert et sa vocation exportatrice. L'industrie est donc appelée à produire une gamme variée de produits de consommation populaire et des biens intermédiaires pour les principaux secteurs économiques du pays. Priorité sera donnée aux industries alimentaire, textile, pharmaceutique, et à la production d'outillage agricole, d'engrais, de ciment et de matériaux de construction.

Un des buts principaux de la stratégie industrielle est la décentralisation des industries par rapport à Port-au-Prince afin de mieux utiliser les ressources humaines et naturelles du pays et

réduire l'exode vers la capitale. La décentralisation ira de pair avec l'encouragement des petites et moyennes entreprises (PME) et des techniques à haute intensité de main-d'oeuvre, assurant ainsi la création d'emplois. L'intensification ainsi que la diversification des exportations et réexportations sont des éléments essentiels de la stratégie industrielle.

On prévoit que, dans la période du Plan, le taux de croissance de l'industrie sera de 7 % et continuera à être plus élevé que celui de la croissance du secteur économique dans son ensemble (4 %).

L'élément principal de la politique économique nécessaire pour y parvenir sera la création par l'Etat de conditions favorables à l'activité du secteur privé. Toutefois, l'Etat pourra participer financièrement à la création des industries jugées d'importance stratégique toutes les fois que le secteur privé ne désirera pas les financer seul. A long terme de telles participations de l'Etat disparaîtront.

Le gouvernement maintiendra ou entreprendra des mesures comme la garantie de la sécurité des investissements, la protection des industries de substitution des importations, le maintien du niveau compétitif des coûts de la main-d'oeuvre, la création de possibilités d'obtenir le crédit à moyen et long terme, les aides spécifiques à l'installation des entreprises en dehors de l'aire métropolitaine, ainsi que la promotion de pôles d'industrialisation secondaires.

L'approche du gouvernement en matière de développement industriel est reflétée dans la structure des dépenses prévue dans le troisième Plan de développement. Une part très faible des dépenses (5%) sera destinée directement au secteur industriel. Mais plus des deux tiers seront destinés à l'infrastructure de soutien au développement industriel (agriculture, électricité, transport, communications, éducation, eau potable), et contribueront indirectement à la croissance industrielle.

Dans le cadre des dépenses prévues dans le Plan pour l'industrie (300 millions de gourdes), 110 millions de gourdes seront destinées à l'implantation de parcs industriels, 110 millions à l'agro-industrie et 80 millions à la transformation des matières premières locales non agricoles.

II. ORIENTATIONS STRUCTURELLES NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE D'UN TISSU INDUSTRIEL INTEGRE

L'élément clef de la stratégie industrielle d'Haïti est la mise en place d'un tissu industriel plus dense et la création des complémentarités et des enchaînements intra-industriels tant dans l'aspect sectoriel que régional.

A. Vers le complémentarités industrielles

Industrialiser ne consiste pas à implanter des unités de production isolées. Ce qui est important c'est leur interaction - tant en amont qu'en aval - les échanges locaux, les échanges intra-industriels et extra-industriels intenses, les mouvements cumulatifs, la multiplication des petites et moyennes entreprises qui contribuent à la création d'un environnement technique de base, la création des entreprises industrielles etc.

Les domaines des échanges intra- et extra-industriels nécessaires à la mise en place d'un tissu industriel intégré sont les suivants:

- Industrie/Main-d'oeuvre. Il s'agit, d'un côté, de la création d'emplois et, de l'autre, de la formation et de l'emploi des Haïtiens dans les postes du niveau moyen et supérieur et de la réduction progressive des expatriés;
- Industrie/Agriculture. Il s'agit de l'intensification des liaisons en amont (engrais, outillage agricole, matériaux de construction) et en aval (transformation des produits agricoles);
- Industrie/Resources naturelles non agricoles. Il s'agit de créer les spécialisations industrielles basées sur les matières premières locales et de valoriser leurs exportations en augmentant la valeur ajoutée;
- Industrie/Marché intérieur. L'industrie devrait s'orienter vers la satisfaction des besoins et de la demande intérieurs;

- Industrie/Territoire national. Il s'agit de l'extension graduelle du processus d'industrialisation sur tout le territoire national;
- Industrie/Recherche et techniques. Il convient de promouvoir la recherche au niveau local;
- Industrie/Industrie (flux de biens). Une part croissante de produits industriels intermédiaires devrait être fournie par l'industrie locale;
- Industrie/Industrie (flux de services). Une tendance semblable à celle de la sous-traitance internationale devrait se développer dans le cadre national (ligne Port-au-Prince - Province).

Des efforts devront être entrepris pour augmenter l'utilisation de biens intermédiaires produits localement dans l'industrie d'assemblage.

On ne doit pas perdre de vue non plus l'industrie de substitution aux exportations qui, dans beaucoup de cas, est une industrie d'assemblage à rebours, n'utilisant que peu de biens intermédiaires locaux. Dans la politique pratiquée en vue de l'obtention des franchises, on devrait prendre en considération cet élément.

B. Les petites et moyennes entreprises

Les petites et moyennes entreprises (PME) devront jouer un grand rôle dans la consolidation des échanges industriels. Elles contribuent à moderniser les activités traditionnelles et artisanales, à créer de nouveaux emplois à coût très bas, favorisent la décentralisation des industries, font appel à des ressources qui resteraient sinon utilisées, peuvent travailler en sous-traitance pour les industries plus importantes et n'exigent pas toujours une infrastructure très développée.

Il paraît nécessaire de mettre en oeuvre un programme intégré d'assistance et de services industriels non seulement pour les PME mais pour l'ensemble des industries, qui comprendrait :

- Assistance technique : essai au laboratoire, choix des matières premières et des machines;
- Préparation des études de pré faisabilité et de faisabilité;
- Diffusion des renseignements industriels;
- Services consultatifs, d'ingénieurs-conseils, de médiateurs;
- Développement de la gestion y compris planification de la production, tenue de comptabilité, commercialisation, financement, sous-traitance;
- Amélioration du produit; essai des produits, normalisation, dessin, qualité;
- Echanges d'expériences (visite aux entreprises, services d'informations);
- Financement industriel;
- Création de coopératives industrielles;
- Législation industrielle et protection de propriété industrielle.

Il faudrait mettre en place des parcs industriels destinés expressément à la petite industrie et donc avec des unités de production sensiblement moins grandes que celles du parc industriel de Port-au-Prince (2 400m²). Pour pallier la manque de capital des petits entrepreneurs, on pourrait envisager la fourniture de machines sur la base d'une location-vente, qui serait remboursables grâce aux bénéfices créés par la machine. De tels parcs pourraient constituer les noyaux des pôles secondaires de croissance industrielle décentralisée et permettraient de surmonter les disparités entre l'étroitesse du marché local et le volume de production nécessaire pour les entreprises plus grandes.

Il serait nécessaire d'élaborer une stratégie nationale pour le développement des PME tenant compte des objectifs, des mesures et des programmes spécifiques pour améliorer leurs opérations, mieux utiliser leur potentiel et assurer leur croissance rapide.

C. Promotion des industries industrialisantes

Un autre élément important de la stratégie industrielle devrait être la promotion des industries industrialisantes, car elles sont en mesure d'aider à la décentralisation et d'entraîner une modification structurelle de la matrice interindustrielle et une transformation de la courbe de production, ainsi que d'augmenter la maîtrise de l'homme sur la production. Parmi les industries existantes ou retenues comme prioritaires dans le troisième Plan, la production d'électricité, des engrais, du ciment, des matériaux de construction, l'électronique si elle est intégrée avec le marché intérieur et surtout, l'industrie mécanique et de l'outillage agricole pourraient avoir une telle fonction industrialisante.

Il est à noter que l'implantation des industries industrialisantes dans un pays avec un marché restreint comme celui d'Haïti, est devenue récemment plus rentable grâce à la tendance à réduire l'échelle de production dans les domaines de la sidérurgie, la cimenterie, la papeterie, l'énergie.

L'industrie mécanique a une fonction industrialisante tant pour le secteur industriel que pour le secteur agricole et est un facteur d'intégration et d'articulation pour tout l'appareil productif. En Haïti, l'industrie mécanique a atteint un certain niveau technique dans deux grandes filières de production :

- Découpage, forage, soudage (industrie de constructions métalliques);
- Fonderie, forge, traitement thermique, usinage, assemblage (industrie de constructions mécaniques).

Selon les critères de complexité (maîtrise des opérations de productions différentes, catégories des intrants, poids des pièces, nombre de constituants, utilisation d'autres techniques que la mécanique, niveau des

études, contrôle de la qualité, services d'entretien), l'industrie mécanique de Haïti a atteint - et probablement dépassé - la deuxième catégorie de complexité technique sur les quatre existantes. (La deuxième catégorie prévoit la capacité de fabriquer des produits tels que charrue à disque, rouleau, pulvérisateur, pompe manuelle; la troisième : moteurs, tracteurs simples, machines agricoles).

D. Stratégie technologique

L'industrie haïtienne est caractérisée par "deux vitesses" dans le domaine des techniques. L'industrie d'assemblage - surtout l'industrie électronique - représente, en comparaison avec le reste des industries un niveau technologique beaucoup plus avancé.

Bien que l'industrie électronique ne corresponde pas à tous les critères de complexité technique (comme niveau d'études, service d'entretien ou nombre d'intrants), il est toutefois surprenant de trouver, parmi les produits d'assemblage en Haïti circuits imprimés, moteurs électriques, transformateurs pour téléphones, solénoïdes, cadran digital pour téléphones, ou des nouveautés comme l'appelant et le répondeur automatiques de téléphone et, parmi les processus techniques, la maîtrise du micro-soudage sous verre grossissant et même sous microscope.

La tâche la plus difficile de la politique technologique du pays est d'amorcer un processus visant à appliquer la maîtrise des procédés techniques complexes acquis dans l'industrie d'assemblage au reste des industries et d'utiliser des intrants locaux dans l'industrie d'assemblage.

Grâce à l'existence de cette industrie, Haïti peut sauter les étapes de développement technologique et élargir le domaine de la technologie de pointe.

Etant donné le progrès technique très rapide dans l'industrie électronique, il est important d'entreprendre l'effort nécessaire pour exécuter des commandes de sous-traitance concernant des techniques de plus en plus avancées.

Vu l'importance actuelle et future de l'industrie d'assemblage, il paraît réaliste de maintenir les deux blocs techniques dans l'industrie haïtienne. Si dans le secteur d'assemblage les possibilités d'influencer la politique technologique sont limitées (rôle clef des donneurs d'ordres), le gouvernement dispose des instruments nécessaires pour réaliser les objectifs du Plan de développement 1982-1986 de perfectionner les techniques traditionnelles et de créer et diffuser les techniques appropriées pour résoudre les problèmes qui se posent dans le milieu rural et dans le secteur informel de l'économie.

Il est aussi nécessaire d'entreprendre un effort important pour moderniser le très vieux parc de machines et installations dans l'industrie haïtienne, pour la rendre compétitive sur les marchés internationaux et de réduire la nécessité de la protéger sur le marché intérieur.

Une stratégie de progrès technique doit être élaborée dans ce contexte. Les étapes traditionnelles en sont : mécanisation, électrification, "chimisation", automatisation et calculs électroniques.

Il est nécessaire d'analyser si la séquence de ces étapes est viable en vue du progrès technique très rapide et de l'existence de techniques électroniques modernes dans l'industrie de sous-traitance haïtienne.

Bien que Haïti soit un pays en voie de développement, il doit avoir une stratégie technologique à long terme, étant donné que la science et la technique sont les éléments clefs du développement. La création d'organismes locaux de recherche et de technologie est d'ailleurs indispensable pour augmenter les capacités locales dans la préparation des projets d'investissements.

Il est nécessaire, dans ce contexte, de créer le Centre de technologie, qui aura pour tâche d'assister et de conseiller les entreprises dans les transactions relatives au transfert de techniques; de vulgariser l'information technique, surtout industrielle; et de mettre en oeuvre le service question-réponse pour les entreprises.

III. CONDITIONS DE LA MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL INTEGRE

La mise en oeuvre d'un développement industriel intégré au reste de l'économie haïtienne doit s'appuyer sur les ressources du pays, s'adapter aux contraintes et obstacles, et viser à surmonter les goulots d'étranglement.

Elle implique des liaisons à sens multiple entre les techniques, l'utilisation des ressources, la dislocation des structures géographiques de production - changement des structures socio-économiques, transformation des structures politiques et changements des comportements psycho-sociaux (ces derniers étant d'ailleurs les plus difficiles à obtenir).

A. Critères du choix et de la promotion des projets

Les choix des projets dans le processus d'industrialisation dépendent de plusieurs facteurs:

- Les besoins et la demande de produits transformés - que révèle la structure des importations et - surtout dans le secteur informel - la production artisanale;
- Les besoins de l'industrie locale en biens et en services intermédiaires;
- La disponibilité des matières premières agricoles et non agricoles;
- La disponibilité et les qualifications de la main-d'oeuvre. Il s'agit surtout des qualifications développées localement dans l'artisanat, de sorte qu'on puisse entreprendre des lignes de production nécessitant des compétences similaires;
- Les plans et programmes de développement. L'implantation de certaines industries prévues dans le Plan peut créer des économies externes et générer les possibilités de liaison en amont ou en aval;

- Les changements technologiques. Certains d'entre eux, par exemple, la réduction de l'échelle de production de certaines industries, peut rendre profitable leur implantation dans un pays à marché restreint;
- La mise en place de l'infrastructure économique qui rend techniquement possible, et profitable, l'implantation d'unités de production en dehors de pôles de croissance industrielle traditionnels;
- L'expérience d'autres pays à un niveau de développement comparable. Elle permet de réaliser les projets qui se sont révélés profitables dans les conditions semblables à celles d'Haïti.

La question clef liée au choix des sous-secteurs et des projets industriels est le décalage entre la demande effective (exprimée sur le marché) et les besoins de la population. Or, les industries qui ont connu dans la décennie passée une croissance rapide étaient orientées vers la demande extérieure (industries de sous-traitance et plusieurs autres industries orientées vers l'exportation) ou vers la satisfaction de la demande de couches sociales à niveau de revenus supérieurs à la moyenne (les industries de substitution aux importations).

La croissance de ces types d'industries doit être, certes, maintenue. On doit, cependant, peu à peu mettre en place les industries qui satisfont aux besoins de la consommation des couches de la population moins favorisées. La contribution la plus importante sera apportée par l'expansion du secteur agricole, de l'agro-industries, et de la petite et moyenne entreprise (surtout dans le domaine de l'outillage agricole et des matériaux de construction locaux).

Ceci permettra, d'une part, d'attirer la population agricole dans l'orbite de croissance économique plus rapide, d'augmenter graduellement les revenus des paysans et d'orienter la production industrielle vers leurs besoins essentiels (alimentation, habitat, vêtement, médicaments de base).

L'orientation, l'assistance et la promotion sont nécessaires aussi à certaines activités industrielles orientées vers l'exportation. Par exemple, dans la situation présente de baisse du prix du sucre, aucun entrepreneur privé n'entreprendra d'implanter une sucrerie bien qu'il soit connu que c'est dans les périodes de la baisse des prix du sucre que l'on construit les sucreries. Il est nécessaire de dynamiser et moderniser le secteur des huiles essentielles pour maintenir le rang d'Haïti dans l'exportation de ces produits.

Une rationalisation plus large et à plus long terme doit, dans certains cas, s'ajouter ou se substituer à la rationalisation restreinte et à la profitabilité à court terme des entrepreneurs privés.

C'est pourquoi on doit se concentrer sur la promotion des projets qui répondent aux priorités établies par le gouvernement (création d'emplois, décentralisation, utilisation des matières premières locales). Seuls les projets qui ont des effets importants sur la balance des paiements ne sont pas astreints à ces critères. Il faut promouvoir les projets qui ont un caractère innovateur dans le contexte haïtien et qui ont du mal à être acceptés par les entrepreneurs haïtiens. Par contre, on n'a pas inclus parmi les projets à promouvoir ceux qui font partie d'activités de production traditionnelles bien consolidées comme boulangerie, production de glace, de boissons, élevage de poulets à chair, distilleries de boissons non destinées à l'exportation).

B. Utilisation de la main-d'oeuvre

La ressource la plus importante d'Haïti est sa population qui fournit une main-d'oeuvre laborieuse, disciplinée, habile et facile à former. Selon les nombreuses analyses, le rendement du travailleur haïtien dans les industries d'assemblage - y compris l'électronique - peut aisément concurrencer celui d'un travailleur américain ou européen. Dans ce contexte, le coût de la main-d'oeuvre, qui est très bas, a une importance particulière.

Par ailleurs, le bas niveau des salaires est un handicap parce qu'il ne permet de satisfaire que les besoins les plus essentiels et restreint le marché intérieur haïtien. Cependant, le chiffre de population étant élevé (environ 6 millions d'habitants), le marché intérieur dépasse le seuil critique nécessaire pour engendrer la dynamique propre à un nombre considérable d'entreprises orientées vers le marché intérieur.

Il y a deux types d'industrie diamétralement différents, qui profitent particulièrement de la main-d'oeuvre bon marché: d'un côté, la petite et moyenne industrie appartenant au secteur informel et, de l'autre, l'industrie d'assemblage appartenant au secteur moderne, pour laquelle la main-d'oeuvre peu coûteuse et abondante est la raison de son implantation en Haïti.

Des efforts seront nécessaires pour augmenter l'intensité de la main-d'oeuvre dans les moyennes entreprises, qui comprennent des types d'industries très diverses, orientées tant vers le marché intérieur que vers l'extérieur.

Le choix d'industries à forte intensité de main-d'oeuvre doit être accompagné de choix de techniques substituant la main-d'oeuvre au capital. Dans le choix et l'évaluation de projets en vue de leur promotion, on favorisera ceux qui répondent à ce critère. On continuera et renforcera l'observation de ce critère dans la politique de crédits d'institutions telles que l'Institut de développement agricole et industriel (IDAI).

IV. ETUDE DES DIFFERENTS SECTEURS ECONOMIQUES

A. Agro-industrie

La production agricole constitue une ressource très importante pour une grande partie de l'industrie nationale.

Etant donné que l'absence d'offre ou l'offre irrégulière de produits agricoles est une cause importante de la stagnation de l'agro-industrie, la politique industrielle doit avoir pour objectif une offre adéquate de produits agricoles - et surtout des produits des cultures de rente industrielles, car les cultures vivrières sont en grande partie destinées à l'auto-consommation ou sont consommées dans les villes sans avoir été transformées.

Plusieurs projets d'investissements doivent être entrepris dans le domaine de la production agricole:

- Amélioration de la culture de la canne à sucre;
- Culture du manioc et de la cassave;
- Culture de légumes et de fruits (mangues, goyaves, figues, bananes, oranges, ananas, cerises, betteraves, oignons);
- Culture de plantain;
- Culture de pois congou, rouge, noir et blanc;
- Culture du riz;
- Culture des épices;
- Culture du café;
- Culture du sisal;

- Culture du tabac;
- Culture du vétiver;
- Culture et exportation de fleurs;
- Reboisement et exploitation d'essences à croissance rapide.

La priorité accordée à l'agriculture dans le Plan quinquennal 1982-1986 et les ressources importantes qui lui sont destinées contribueront directement et indirectement à l'expansion de ces cultures, qui sera facilitée par la modification du système de taxation actuel.

Les investissements dans les productions agricoles ci-dessus constitueront la base de l'agro-industrie (transformation et valorisation).

En outre, plusieurs autres projets d'investissements en agro-industrie ont été identifiés:

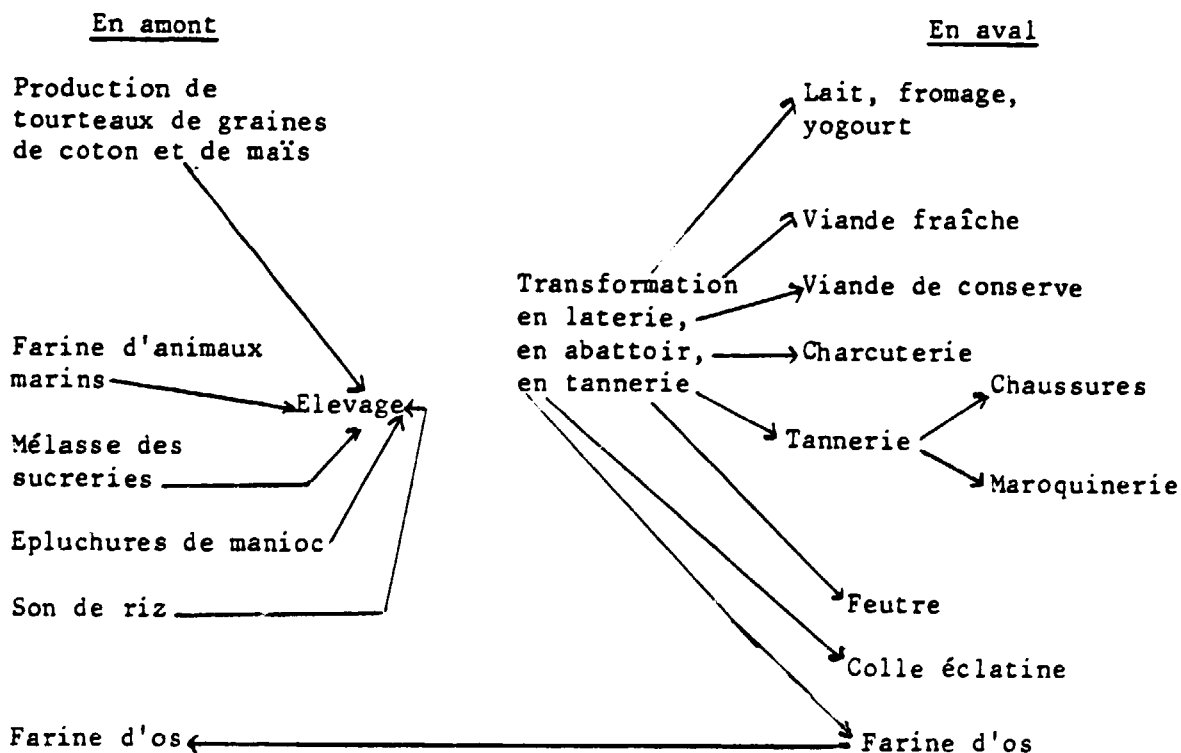
- Fabrication et mise en boîte du jus de canne, projet avec promotion (PR);
- Fabrication de liqueurs naturelles à partir des fruits du pays (PR);
- Cultures de fleurs et préparation de plantes ornementales et de pépinières (PR);
- Expansion d'une margarinerie pour la production de margarine de table (PR);
- Fabrication d'huiles essentielles (PR);
- Expansion d'une entreprise de préparation d'herbes culinaires (PR);

- Conserverie (PR);
- Conserverie de pâtes de fruits, fabrication de "Scholle pack" (PR);
- Fabrication d'aliments pour enfants;
- Congélation de fruits et légumes (PR);
- Usine de pâte de tomates;
- Production de légumes déshydratés;
- Elevage, congélation et exportation de crevettes;
- Vivier et exportation de langoustes;
- Décorticage et conditionnement de riz;
- Production d'huile de limonet (PR);
- Production et conserverie de champignons;
- Conserverie de cornichons;
- Expansion de la production de sucre;
- Expansion de la production de miel;
- Traitement de la noix de coco (production, traitement et extraction du copra et production d'aliments à base de noix de coco);
- Production de sirop de fruits;
- Fabrication d'articles en sisal;
- Manufacture de cigares;

- Traitement de l'enveloppe ligneuse;
- Production des boissons alcooliques et de spiritueux (PR);
- Expansion de la rhumerie de Pétionville;
- Production et commercialisation de thés, d'herbes et de plantes médicinales (PR);
- Culture et traitement du café sur une superficie de 100 ha (PR);
- Distillerie, fabrication de sirop de canne et d'alcool (PR).

B. Elevage

La transformation des produits agricoles et des produits de la pêche peut fournir des aliments pour l'élevage qui, à son tour, peut donner lieu à plusieurs lignes de transformation des produits d'élevage (voir schéma ci-dessous).



Source: D'après le rapport "Enquête industrielle en Haïti (SI/HAI/77/801)"

Plusieurs projets ont été identifiés dans le sous-secteur de l'élevage:

- Fabrication d'aliments pour volaille et installation de silos pour leur conservation dans les fermes (PR);
- Fabrication d'aliments pour la consommation animale;
- Fabrication de farine d'animaux marins;
- Elevage de bétail laitier;
- Préparation de lait évaporé et concentré, de fromage, beurre et yogourt;
- Préparation, conservation et emballage de viandes et de poissons;
- Entreprise visant à la pêche: organisation des industries de pêche et commercialisation des produits de la pêche (PR);
- Production de conserves de viande (corned-beef);
- Production de poisson salé, séché et fumé;
- Production de charcuterie;
- Tannerie;
- Maroquinerie artisanales;
- Fabrication d'articles en cuir: sacs à main, ceintures, chaussures, etc. (PR);
- Cordonnerie (PR);

C. Industrie textile

Le développement de l'industrie textile - basée sur le coton - permettra de satisfaire les besoins très importants de la population dans ce domaine, créer de nouveaux emplois, intégrer le développement

agricole avec celui de l'industrie, rapprocher l'industrie des matières premières agricoles, créer de nouveaux pôles de développement industriel et désenclaver les régions très pauvres (Hinche, dans le Plateau central).

L'industrie textile en Haïti connaît de graves difficultés. La production de coton est en baisse (insuffisance d'encouragement aux cultivateurs et d'encadrement technique, exclusivité d'achat). La filature et le tissage de coton s'effectuent dans les établissements qui travaillent avec du matériel vétuste, ne correspondant pas à la demande des confectionneurs, avec des lignes de production déséquilibrées (certaines parties sont surdimensionnées), dans des conditions techniques inadéquates, sans contrôle de la qualité.

Dans le domaine de la confection, qui fait partie, en grande majorité, du secteur de la sous-traitance, on travaille, sous une forme ou l'autre, pour les donneurs d'ordres des Etats-Unis.

Pour pallier les déficiences actuelles de l'industrie textile haïtienne et atteindre les objectifs mentionnés plus haut, on envisage de mettre sur place un complexe textile intégré dans le Plateau central qui comprendrait:

- La culture du coton sur 60 000 ha en rotation avec du maïs et du millet (20 000 ha chaque année);
- Un centre de culture cotonnière à Hinche avec les stations d'égrenage, huileries, savonneries, unités de productions animales utilisant les tourteaux;
- Filature de coton (3 500 t de filés);
- Tissage (23 millions de m²);
- Teinturerie de filés (200 t de filés).
- Services annexes et entreprises spécialisées.

La condition nécessaire à la mise en oeuvre de ce complexe sera la dotation en infrastructure économique (électricité, eau, réseau routier, formation professionnelle).

Les autres projets identifiés dans le secteur du textile (et de la chaussure) sont:

- Fabrication de vêtements d'usage domestique;
- Blanchiment, mercerisage, teinture, estompage et achèvement des toiles;
- Teinturerie (PR);
- Fabrication de chaussures en cuir, toile ou en plastique;
- Fabrication de machine à tisser et confection de tapis et autres articles à partir de fibres synthétiques importées (PR).

D. Transformation des matières premières non agricoles

Haïti n'est pas riche en ressources naturelles non agricoles de valeur. Pourtant, il existe quelques minerais. La situation est la suivante:

- Les gisements de bauxite, exploités par une société américaine; ils sont en cours d'épuisement;
- Les réserves de marbre sont intéressantes et leur exploitation a suscité beaucoup d'intérêt;
- Les réserves de roches éruptives telles que basalte, grano-diorite, endésite, serpentine, sont abondantes dans la région de Cap-Haïtien;
- Les calcaires marneux, exploités par la cimenterie, sont abondants;
- Les gisements de jaspe, jusqu'à présent non exploités, existent dans la région de Jacmel - Baïnet;

- Les gisements de lignite (6 millions de t) ont été trouvés dans le Plateau central;
- Les gisements de sables siliceux sont considérables;
- Les gisements de pierre de construction sont très riches;
- Les possibilités d'extraction de sel marin sont considérables.

Il en résulte que les ressources des minerais existantes - à l'exception de la lignite et de la bauxite - se prêtent surtout à la production des matériaux de construction. Les besoins (et aussi la demande) dans le domaine de la construction sont d'ailleurs très grands.

Parmi les matériaux de construction, c'est le ciment qui joue le rôle stratégique dans le développement du pays en tant qu'intrant intermédiaire indispensable pour presque tous les secteurs. Il serait nécessaire d'entreprendre les études sur les possibilités d'exportation du ciment dans la région des Caraïbes. Cela pourrait donner lieu à l'installation d'une nouvelle cimenterie.

Pour certains types de matériaux de construction de caractère décoratif, comme le marbre et le granit, existent des marchés d'exportation intéressants.

La transformation de ressources minérales peut donner lieu aux projets suivants:

- Extraction de marbre et de pierres décoratives;
- Extraction de calcaire;
- Extraction de marne et de calcaire pour la fabrication de ciment (type ASTM et pouzzolanique);
- Extraction et raffinage de sel marin;

- Fabrication de plâtre;
- Fabrication de chaux pour l'agriculture;
- Développement de la pierre;
- Etablissement de verrerie (étude de faisabilité préparée);
- Fabrication du ciment;
- Fabrication d'éléments cellulaires en béton préfabriqué;
- Fabrication de carreaux d'agglomérés de marbre (PR);
- Fabrication de carreaux de pavés en marbre reconstitué et granit;
- Fabrication de carreaux de granit (PR);
- Fabrication de panneaux moulés en plâtre pour l'isolation et la décoration;
- Extraction et raffinage de sel marin;
- Fabrication de verre plat;
- Fabrication de briques, de cloisons, de tuiles et d'autres produits en argile;
- Production de matériaux en céramique, blocs de ciment, appareils sanitaires;
- Production d'éléments préfabriqués, de maisons et assemblage de ces éléments dans la construction de maisons à bon marché (PR);
- Expansion d'une entreprise de fabrication de blocs de construction (PR);

- Fabrication de céramiques aux Cayes;
- Exploitation d'une carrière de sable de construction (PR);
- Extraction de marbre et production d'articles divers en marbre (PR);
- Unité d'agglomérés de marbre (PR).

E. Industrie mécanique et outillage agricole

On a dit précédemment l'importance de l'industrie mécanique pour un développement industriel intégré. Non seulement ce secteur industriel a atteint un certain niveau technique, mais il dispose aussi d'une aciérie et d'une fonderie. Pourtant leur gamme de production est limitée. On ne produit pas en Haïti de treillis, grillages, fils de fer barbelé. Il n'y a ni forage ni matriçage, qui sont nécessaires à la production d'articles de quincaillerie, de machines agricoles, d'outillage à main. L'implantation de ces installations devra être étudiée d'une manière approfondie, d'une part dans le contexte de la crise sidérurgique mondiale, de l'autre, sous l'angle des besoins de développement prévu de l'outillage agricole.

Etant donné que la priorité accordée au secteur agricole est très élevée, il est nécessaire de lui fournir les outils dont il a besoin. L'accent sera donc mis sur le développement de l'outillage agricole: création des capacités techniques (dessin, ingénierie, prototypes), assistance aux industries existantes dans l'expansion et la diversification de leur production, et création d'un service de réparation et d'entretien.

Le secteur mécanique peut donner lieu à plusieurs projets nouveaux ou d'expansion:

- Fonderie de ferraille et de fer;
- Atelier de modelage et de montage;

- Atelier de mécanique industrielle (estompage, forage, emboutissage);
- Ateliers de mécanique générale;
- Production de matériel agricole;
- Production de fers à béton;
- Production de pompes et vannes;
- Production de tuyaux d'adduction;
- Production d'éoliennes;
- Production de quincaillerie de bâtiments;
- Fabrication de chaudières industrielles;
- Fabrication de pièces pour automobiles;
- Fabrication d'équipement médical;
- Fabrication de matériaux réfractaires et d'abrasifs industriels;
- Usine de montage de vélos (2 PR);
- Expansion et amélioration d'une fabrique de remorques et de tuyaux d'échappement (PR);
- Fabrication d'articles de ménage en émail (PR);
- Fabrication de cadenas;
- Fabrication de bracelets métalliques pour montres;
- Fabrication d'épingles et de pinces à cheveux.

F. Industrie chimique

Haïti ne dispose pas de produits chimiques de base et doit donc importer, en fait, toutes les matières intermédiaires.

Même dans ces conditions, l'industrie chimique peut générer dans plusieurs emplois une valeur ajoutée importante et produire certains biens d'une grande importance économique (engrais, produits vétérinaires).

On considère l'implantation de l'industrie pharmaceutique, produisant les médicaments de première nécessité, à la suite d'une étude faite par l'ONUDI. Des promoteurs privés s'y intéressent également.

Les projets suivants peuvent être considérés dans ce sous-secteur:

- Mélange d'engrais chimiques (PR);
- Laboratoires pharmaceutiques pour le conditionnement de produits vétérinaires, y compris les bains parasitocides, de produits phytosanitaires, de médicaments simples, de désinfectants;
- Usine de produits pharmaceutiques (PR);
- Production de sel et réhydratants par voie orale et de fluides intraveineux;
- Fabrication de peintures, émail et vernis;
- Fabrication de tuyaux d'arrosage;
- Fabrication de savons et de détergents;
- Extraction de mazout à partir d'huiles de moteurs déjà utilisées (PR);

- Expansion et modernisation d'une fabrique de cosmétiques (PR);
- Expansion d'une savonnerie - production de savons de toilette (PR);
- Fabrication de bracelets de PVC pour montres.

G. Industrie électrique

Comme l'industrie mécanique, à laquelle elle est très liée, l'industrie électrique a aussi une fonction industrialisante et intégrante dans l'ensemble des industries. Il est très important pour son développement qu'elle transmette à l'économie nationale la maîtrise des processus techniques qui sont très complexes et qu'elle soit en dehors de la sous-traitance internationale.

Dans ce sous-secteur, on peut considérer les projets suivants:

- Montage de modulateurs pour la conservation de l'énergie électrique (PR);
- Atelier de bobinage et rénovation de matériel électrique;
- Fabrication de moteurs électriques;
- Fabrication de piles électriques;
- Fabrication d'appareils d'éclairage - lustres et lanternes;
- Fusibles et boîtes à fusibles pour autos;
- Assemblage de démarreurs pour lampes fluorescentes;
- Production de flashes électroniques;
- Antennes de télévision.

H. Industrie du bois

Haïti souffre d'un déficit sérieux en bois à cause de la coupe de bois peu rationnelle et de l'effort insuffisant de reboisement. Cette industrie a une intensité de main-d'oeuvre très haute (sculpture de souvenirs, jouets). Il est donc justifié de prévoir certains projets dans ce sous-secteur, même si le bois devra être importé:

- Sciage de grumes importées;
- Mini-séchoir utilisant l'énergie solaire;
- Fabrication de meubles;
- Fabrication de portes et fenêtres;
- Fabrication de matériel scolaire;
- Fabrication d'emballage;
- Fabrication de jouets;
- Ateliers de souvenirs.

I. Tourisme

Plusieurs projets peuvent être réalisés dans le domaine du tourisme:

- Hôtels;
- Villages touristiques;
- Motels;
- Produits artisanaux;

- Etablissement d'un centre technique d'enseignement hôtelier et touristique (PR).

J. Industries diverses

Plusieurs projets sont envisagés dans d'autres sous-secteurs industriels:

- Fabrication de sacs à main et casquettes - expansion d'une usine existante (PR);
- Fabrication de cintres - expansion d'une usine existante (PR);
- Fabrication de récipients en carton, en verre, en plastique et en fer-blanc;
- Fabrication de papier et de carton;
- Fabrication d'articles scolaires;
- Fabrication de bateaux de pêche et de plaisance;
- Fabrication de sparadrap brun;
- Fabrication de planches et de contreplaqué;
- Montures de lunettes;
- Manufacture de crayons;
- Installation d'un service d'informatique pour les entreprises industrielles et commerciales (PR);
- Transfert - installation - expansion d'une imprimerie éclair (PR);
- Fabrication de spirales anti-moustiques (PR);

V. ROLE DE L'ONAPI

Le Plan quinquennal 1982-1986 contient les stratégies sectorielles qui sont concrétisées par les buts spécifiques et les mesures nécessaires pour les réaliser. Les priorités du Plan sont exprimées en termes financiers sous forme de programmes, chacun d'entre eux comprenant plusieurs projets concrets.

En ce qui concerne les projets contenus dans le Plan, le gouvernement peut assurer leur mise en route par:

- L'ensemble des moyens de politique économique (décrit dans le Plan);
- La création d'un climat favorable aux investissements privés, y compris les moyens d'incitation aux investissements étrangers;
- La promotion des investissements productifs privés tant intérieurs qu'extérieurs;
- La participation du secteur public dans l'exécution des projets d'investissements productifs lorsque le secteur privé ne désire pas les exécuter seul.

Or, il est bien connue que les entrepreneurs privés favorisent les projets très rentables qui ne sont pas nécessairement les plus avantageux pour l'économie nationale. Pour pallier cette déficience du capital privé, le gouvernement s'engage directement dans l'exécution de projets productifs importants pour l'économie nationale, ce qui dans une économie de marché entraîne une certaine réserve de la part des entrepreneurs privés qui craignent que le gouvernement ne s'engage ultérieurement dans les activités économiques directes.

C'est ce qui s'est produit en Haïti au début des années 80, après le gouvernement se soit engagé, en y participant, dans plusieurs grands projets productifs. Cette situation peut générer des effets cumulatifs

ultérieurs: La réserve du capital privé vis-à-vis des nouveaux investissements peut amener - ou forcer - le gouvernement à remplir le vide dans les investissements nouveaux de sa propre initiative.

De telles situations peuvent être minimisées ou encore évitées, si l'ONAPI a les moyens adéquats pour entreprendre une activité dynamique dans l'identification, la préparation, l'évaluation et la promotion des projets d'investissements productifs. Dans l'économie de marché de pays en voie de développement, comme celle d'Haïti, c'est la seule méthode efficace pour amener les priorités et les objectifs du Plan dans les investissements productifs. Les moyens d'incitation aux investissements ne seront pas efficaces si ce type d'activité est négligé.

L'organisme chargé de la promotion des investissements doit remplir un rôle double: engager le dialogue "plan/programmes/projets" avec les départements gouvernementaux et le dialogue avec les entrepreneurs privés sur la concrétisation des projets d'investissements. Aucune stratégie ou plan de développement ne sont réalistes ni valables s'ils ne sont pas concrétisés par des programmes et projets spécifiques - soit d'investissements, soit d'autres types d'action. C'est pourquoi l'on doit avoir les moyens de bien préparer un catalogue des investissements productifs capables d'intéresser les entrepreneurs privés. En disposant d'une telle liste de projets, un organisme comme l'ONAPI peut engager la campagne de promotion des projets.

L'importance de l'identification, de la préparation et de la promotion des projets d'investissements productifs et les lacunes existant dans ce domaine en Haïti soulignent le rôle très important que doit jouer dans ce cas l'ONAPI.

Le rôle de l'ONAPI est d'identifier, de préparer et de promouvoir les projets d'investissements productifs du secteur privé qui correspondent à la stratégie et aux objectifs de développement économique et social établis par le gouvernement. Il est important que les capitaux privés se dirigent vers les secteurs prioritaires et vers les localisations sélectionnées pour assurer

un développement harmonieux de l'industrie nationale. Toutefois, la mobilisation et la promotion des investissements ne sont pas seulement le rôle de l'ONAPI, mais sont également fonction du climat des investissements, des incitations à l'investissement, de l'infrastructure de soutien, ainsi que des actions de nombreux organismes qui s'occupent de divers aspects de la question.

Le rôle de l'ONAPI est et doit être essentiellement catalytique. L'ONAPI doit mobiliser, faciliter et canaliser les investissements productifs pour lesquels le terrain est - ou devrait être - préparé.

Comme le bon produit est à la base d'une campagne de marketing, c'est le projet d'investissement bien élaboré qui doit être à la base d'une action de promotion.

Les projets d'investissements insuffisamment préparés mettent en péril la réussite des activités de promotion, ne permettent pas d'utiliser tout le potentiel de financement extérieur et, s'ils sont exécutés, peuvent causer des pertes à l'économie nationale.

Un obstacle très sérieux à la préparation des projets d'investissements, est l'insuffisance d'informations économiques sérieuses utilisables pour l'élaboration des projets d'investissements par les entrepreneurs et par les institutions s'occupant de la préparation des projets. Il paraît nécessaire d'entreprendre la collecte, l'analyse, la présentation et l'actualisation des données économiques, financières, techniques, institutionnelles et sociales qui pourraient constituer une base de données sérieuses et acceptables pour les investisseurs potentiels.

L'ONAPI doit assurer que de telles études soient faites, que leurs résultats soient diffusés à tous les organismes intéressés, que certaines données, paramètres et critères d'importance stratégique, soient adoptés et deviennent uniformes au niveau national dans la préparation des projets d'investissements.

L'éventail des activités de l'ONAPI devra comprendre tous les aspects liés à l'accueil et la promotion des investissements du secteur privé.

Tout d'abord, l'ONAPI doit identifier, étudier et évaluer les possibilités de création des industries nouvelles. A cette fin, l'ONAPI doit initier, coordonner et exécuter les études nécessitées par un investissement productif - notamment les études des marchés, de commercialisation, de rentabilité.

Lorsqu'un investisseur vient avec une idée de projet, l'ONAPI doit l'assister dans la formulation d'un document de projet bancable. L'ONAPI doit assurer pour les projets identifiés une recherche méthodique des investisseurs, par la publicité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Lorsqu'un investisseur commence à s'intéresser à un projet déterminé, l'ONAPI devra organiser les structures d'accueil et faciliter la mise en route du projet, surtout en fournissant une assistance dans les contacts et les négociations avec les services administratifs.

L'ONAPI doit s'occuper également de l'expansion, de la modernisation, et de l'amélioration des entreprises existantes.

Les services offerts par l'ONAPI doivent être également accessibles aux petites et moyennes entreprises. L'ONAPI peut les assister dans l'expansion de leur activité, l'organisation de l'entreprise, la commercialisation, l'information et la documentation.

La tâche importante de l'ONAPI est de participer à l'étude des stimulants requis pour attirer les capitaux privés.

Il est nécessaire, d'une part, d'analyser les opinions des entrepreneurs sur les principaux obstacles à l'implantation ou au fonctionnement de l'entreprise et, de l'autre, d'évaluer périodiquement les résultats des mesures d'incitation spéciales.

Il est nécessaire de comparer les services et les incitations offerts par Haïti avec ceux offerts par d'autres pays.

L'ONAPI doit proposer toutes mesures de protection destinées à permettre de faire face à la concurrence étrangère pendant la phase de mise en route de l'exploitation des projets concrets.

Le rôle de l'ONAPI devra être d'attirer l'attention du gouvernement sur tous les facteurs qui constituent un obstacle aux investissements productifs du secteur privé, et de soumettre au gouvernement les propositions de réajustement ou de changement de la législation ou des pratiques dans ce domaine.

L'ONAPI doit être aussi capable de renforcer ses activités (intérieures) destinées à la mobilisation des capitaux nationaux, ainsi que l'assistance à la petite et moyenne industrie et exercer son influence pour que les projets soient localisés en dehors de Port-au-Prince.

Pour atteindre ces objectifs, et surtout le dernier, l'ONAPI pourrait structurer son mode d'opérations d'après un organisme français - La Direction d'aménagement du territoire et d'action régionale (DATAR) - dont l'activité dans ce domaine a été généralement jugée efficace.

VI. FONDS DE PREINVESTISSEMENT

L'établissement d'un fonds de préinvestissement en Haïti est nécessaire.

On a vu précédemment l'importance des activités de préinvestissement, spécialement dans les conditions prévalant en Haïti. Les tâches impliquées sont nombreuses et leur exécution coûteuse.

Les projets identifiés, qui sont présentés dans les chapitres III et IV ne peuvent pas tous faire l'objet d'une campagne de promotion à cause du faible degré de leur concrétisation. Et la concrétisation, sous forme d'études ultérieures, ne peut pas être faite, par manque de ressources financières et humaines.

La création de ce fonds permettrait de concentrer en un point - à l'ONAPI, par exemple l'ensemble des études et des recherches économiques appliquées. Grâce à ce fonds, l'ONAPI pourrait jouer d'une manière efficace le rôle du coordonnateur des activités de préinvestissement et de promotion en ce qui concerne le secteur privé. L'expérience de beaucoup de pays en voie de développement a démontré qu'il était nécessaire de mettre en place un organisme de promotion industrielle, disposant de larges pouvoirs et compétences et doté de ressources importantes pour amorcer et soutenir le processus d'industrialisation.

Les moyens provenant du fonds serviraient surtout à appuyer quatre types d'actions:

- Etablissement d'un service consultatif industriel qui renforcerait la capacité d'identification, d'élaboration, d'évaluation et de sélection de projets d'investissements et fournirait les conseils sur les aspects juridiques des contrats de coopération avec les entrepreneurs étrangers;
- Exécution des études de faisabilité ou de préfaisabilité concernant les projets particulièrement importants;

- Evaluation des projets par les experts sectoriels;
- Financement (capital de lancement) de mini-projets de jeunes entrepreneurs.

La création du fonds de préinvestissement permettrait à l'ONAPI d'agir d'une manière beaucoup plus rapide et beaucoup plus efficace qu'à présent.

VII. ROLE DE L'ONUDI. ASSISTANCE TECHNIQUE

La création du fonds de préinvestissement pourra être accompagnée de l'assistance technique de l'ONUDI avec les volets suivants:

A. Mise en oeuvre du service consultatif industriel pour les études de préinvestissement et les investissements consécutifs.

Les objectifs d'un tel service seraient de:

- Etablir des critères, normes et méthodes nationales pour le choix, la conception, l'élaboration et l'évaluation des projets d'investissements conformément aux priorités nationales dans le cadre des plans de développement économique et social;
- Mettre au point des mécanismes pour la coordination des activités des divers organismes publics et privés intéressés dans l'établissement de propositions de projets d'investissements et la suite à leur donner;
- Donner des conseils sur les procédures, mécanismes et pratiques institutionnels à adopter pour l'élaboration des projets d'investissements;
- Exécuter ou assurer l'exécution des études des préinvestissements, évaluer et mettre à jour les études existantes et proposer les modalités de leur suivi;
- Elaborer et tenir à jour les répertoires des propositions d'investissements de manière à faciliter leur suivi et les investissements eux-mêmes.
- Organiser des activités de formation en cours d'emploi, des séminaires, des bourses, des voyages d'études, pour doter les organismes existants des moyens humains nécessaires pour effectuer des études de préinvestissement

- Conseiller le gouvernement au sujet des mesures à prendre pour promouvoir les investissements et pour exercer le contrôle des investissements étrangers et d'autres formes de coopération internationale dans le domaine de l'industrie.
- Jouer le rôle de centre consultatif pour l'ensemble de l'industrie dans les différents domaines: technologie, production, financement, commercialisation et distribution.
- Etablir les méthodes de promotion des investissements et maintenir des liens avec les institutions financières, sociétés de développement et les investisseurs potentiels locaux et étrangers.

Donner des conseils sur les aspects juridiques des contrats relatifs à différentes formes de coopération industrielle avec les partenaires étrangers.

- Définir les procédures pour la planification et la négociation des contrats, de critères concernant les garanties de bonne exécution, de modalités pour le règlement des différends, etc.

B. Organisation du séminaire sur les projets industriels

Le séminaire aura pour but de former les fonctionnaires s'occupant du développement industriel à des méthodes avancées d'élaboration, d'évaluation et de financement des projets ainsi que de conclusion de contrats. Les participants à ce séminaire devraient être capables d'exécuter les tâches financées par le fonds. Dans le cadre du séminaire, il y a la possibilité d'obtenir le modèle d'ordinateur pour les études de faisabilité (COMFAR).

C. Politique industrielle de Hafti

Il s'agira de formuler des propositions sur les éléments clefs de la politique industrielle d'Hafti à la lumière des résultats de la promotion et de la réalisation des projets d'investissements productifs concernant en particulier:

- L'infrastructure de soutien aux projets d'investissements;

- Les mesures à prendre pour localiser de nouveaux projets en dehors de Port-au-Prince;
- L'appui aux petites et moyennes entreprises;
- L'évaluation périodique des obstacles et des incitations aux investissements productifs en Haïti;

Annexe

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. F. Thomas, représentant résident
M. P.M. Astolfi, représentant résident adjoint
Mme M. Dupiton, assistante principale au programme

Office national pour la promotion des investissements (ONAPI)

M. J.M. Ligondé, directeur général
M. E. Innoncent, directeur, Division Etudes et recherches
M. G. Wonry, Division Etudes et recherches
M. R. Tardieu, directeur, Division de l'entreprise haïtienne
M. R. Lafontant, directeur, Division de la promotion industrielle internationale
M. P. Koerner, consultant de l'ONUDI à l'ONAPI
M. M. d'Outre Le Pont, expert bilatéral canadien

Ministère du commerce et de l'industrie

Mme S. Désir, directrice, Direction de l'industrie

Ministère du Plan

M. T. Roche, directeur, Direction de programmation économique et sociale
M. C.P. Sills, Direction de programmation économique et sociale

Institut de développement agricole et industriel (IDAI)

M. B. Fatton, directeur général

Société nationale du parc industriel (SONAPI)

M. S. Elie, directeur général

Association des industries d'Haïti

M. A. Apaid, président
M. C. Levy, directeur exécutif

Industriels privés

M. L. Bogat
M. H. Théophile



